

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2025

PLAFONNER LE CUMUL DE PRESTATIONS SOCIALES EN VUE DE CRÉER UNE AIDE SOCIALE UNIQUE ET À SOUTENIR LES FAMILLES QUI TRAVAILLENT - (N° 862)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 7

présenté par
M. Bazin

ARTICLE 1ER BIS

À la seconde phrase, supprimer les mots :

« du chantier ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.